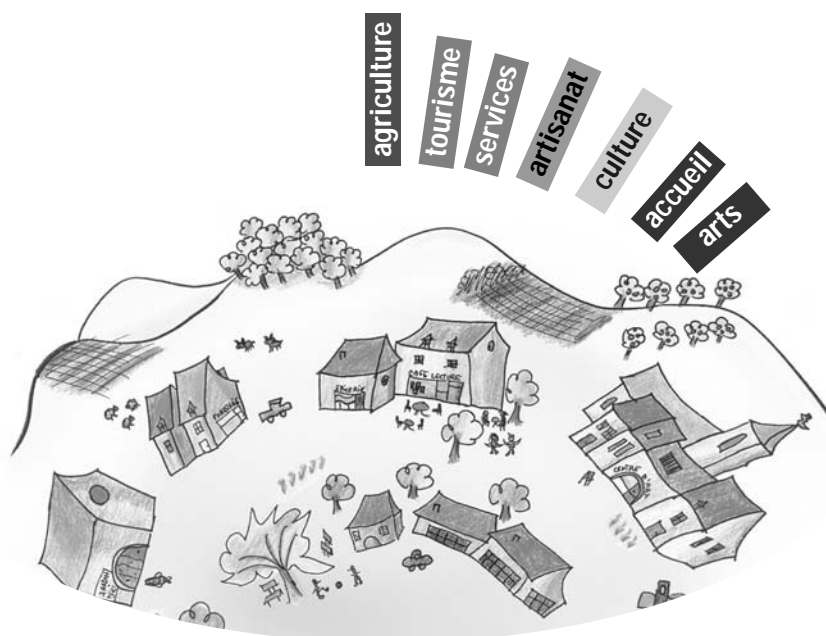


idée à tester, envie d'**agir**, désir
de **changer** de **situation**, besoin de **réaliser**
quelque chose qui **vous** correspond...

une formation est conçue
pour vous **aider à** construire votre **projet**
et vous **accompagner** dans votre **parcours**
vers la **création** d'activités ou d'**entreprise**



Déroulement du **19 avril au 29 juillet** 2010 à Clermont-Ferrand
durée et contenus adaptables aux besoins
en lien avec votre projet

formation financée par le Conseil Régional d'Auvergne et le Fonds Social Européen

Informations détaillées au verso

Crefad Auvergne – 9, rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 31 50 45 – Fax: 04 73 31 15 26
crefad.auvergne@wanadoo.fr



Formation « développer son projet de création d'activités en milieu rural »

Organisée à Clermont-Ferrand par le Crefad Auvergne

(Organisme de formation déclaré à la DRTEFP sous le numéro 83630020463)

Informations pour les personnes intéressées

Dates de la formation: du 19 avril au 29 juillet 2010

Il est théoriquement possible de rentrer et sortir en cours de déroulement.

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une **rémunération** durant leur temps de formation, en fonction de leur situation.

Durée de la formation: entre 102 heures et 420 heures **selon le besoin** de chaque personne.

Pour **pouvoir participer** à cette formation, il est nécessaire d'avoir un projet de création d'activité (que ce soit pour tester ou tenter quelque chose, s'installer à son compte, créer ou reprendre une petite entreprise...).

Il est possible d'être dans **différentes situations**: demandeur d'emploi, salarié en congé formation (ou congé exceptionnel d'un autre type), sans statut (mère de famille, personnes sans travail mais non demandeur d'emploi), jeune retraité(e) désireux (se) de poursuivre une activité...

Pendant la formation, chaque personne suivra des cours et accomplira un travail sur son projet correspondant à ses besoins. C'est ce que nous nommons « **l'individualisation** ».

De la même manière, un/des stage(s) en entreprise pourra être inclus(s) au parcours de formation en cas de besoin.

L'ensemble de la formation se compose de « modules » thématiques (exemple: validation du projet, comptabilité et gestion, financement...) en présence d'un ou plusieurs intervenants et/ou de formateur(s).

D'autres moments de formation s'ajoutent aux différents modules de formation pour permettre au participant d'avancer dans son projet: travaux dirigés (au centre de formation avec disponibilité d'un formateur), stage en entreprise (chez un maître de stage susceptible de faire bénéficier le stagiaire de son expérience).

L'ensemble des moments de formation correspond au « parcours de formation » d'une personne. Ce **parcours** est **négocié** entre le participant et le centre de formation. Il est remis au stagiaire sous forme de planning susceptible d'évoluer en cas de besoin durant la formation.

Objectifs: formaliser et **structurer** son **projet** d'installation; acquérir les **connaissances** et les **compétences** de base nécessaires à la création de ses activités; acquérir des **savoir-faire techniques** minimaux nécessaires à l'exercice des activités; se créer un **réseau** mobilisable d'acteurs professionnels; **confronter** son projet à la **réalité pratique**; développer son **autonomie** dans son projet de création d'activité.

Que faire si vous avez un projet et si vous vous posez la question de participer à la formation?

1) Contactez le CREFAD Auvergne pour convenir d'un rendez-vous individuel avec le coordinateur de la formation

2) Après réflexion (dans un délai d'un mois maximum) vous reprenez rendez-vous avec le coordinateur de la formation pour une rencontre individuelle destinée à élaborer votre parcours de formation et effectuer des formalités administratives (informer Pôle Emploi ou autre référent administratif, montage du dossier de rémunération, convention...).

Coordinateur de la formation au Crefad Auvergne: Catherine Duray.

Pour tout renseignement si vous êtes intéressé(e) par cette formation:

Tél. 04 73 31 50 45 – Fax 04 73 31 15 26 – courriel: crefad.auvergne@wanadoo.fr